



Devenez Diagnostiqueur Immobilier Certifié par SOCOTEC

A l'issue d'une formation continue de 8 semaines vous obtiendrez l'ensemble des certificats de compétences nécessaires pour exercer le métier de Diagnostiqueur immobilier ainsi qu'un titre de Niveau III reconnu par le RNCP.

Cette formation intègre les 6 modules nécessitant une certification ainsi que 3 modules complémentaires indispensables au métier de Diagnostiqueur Immobilier.

Cette profession très encadrée par la loi, ne nécessite pas de Pré requis, elle est sous tension aussi un emploi est garanti à l'issue de la formation.

Salaire d'embauche en IDF pour un débutant entre 1700 et 2000 € Net avec un véhicule de fonction.

Diagnostiqueur immobilier, un métier d'avenir !

Le métier de diagnostiqueur immobilier est né en 1996 en raison des risques sanitaires que représentaient l'amiante et le plomb dans les constructions. Depuis ce jour, la législation n'a cessé d'évoluer faisant croître les demandes en diagnostics. Chaque année, ce sont près de 1.000.000 de transactions immobilières (ventes et locations confondues) qui nécessitent la réalisation de diagnostics, soit autant de clients potentiels !

Depuis le 1er novembre 2007, la profession est réglementée pour répondre aux paramètres définis par le législateur. Les demandes des consommateurs sont prises en compte et focalisées sur la Santé, la Sécurité, et l'Environnement.

Selon les dernières données officielles moins de 8000 Diagnostiqueurs Immobiliers certifiés sont en exercice, aussi le marché est important.